



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N°7

Novembre 2014

Compte rendu du conseil municipal (CM) Du 05 Octobre 2014

- ✓ Le CM décide d'acheter deux véhicules d'occasion:
Le premier un Nissan Terrano II pour permettre aux employés municipaux de se déplacer sur les chemins de la commune et, le second un Peugeot Partner pour tous les autres transports.
- ✓ Suite à l'obtention de la subvention déneigement pour le tracteur (25 000 €), le CM a décidé d'acheter une étrave à installer sur la plaque SETRA du tracteur, pour être capable de déneiger. Le choix de la Société BILLET pour un total de 6 600 € TTC est retenu.

SOCIAL

La Télé Assistance (conseil général) :

Désormais vous pourrez en cas de chute, d'urgence médicale et sans décrocher le téléphone, dialoguer grâce à un transmetteur directement avec les sapeurs-pompiers du CODIS et les médecins du SAMU. Vous obtiendrez immédiatement une réponse et cela 7 jours sur 7.

Cette télé assistance s'adresse à toutes les personnes âgées, isolées d'au moins 65 ans ou 60 ans pour les personnes inaptes au travail ainsi qu'aux personnes handicapées à plus de 80 %.

Le dossier d'abonnement peut être retiré en Mairie. La validation de la demande est d'abord effectuée par le Maire avant d'être instruite par le conseil général.

Une prise électrique et une ligne téléphonique suffisent pour l'installation.

Un médaillon émetteur déclenche l'appel par simple pression dans un rayon de 100 m, si vous ne pouvez pas parler des secours seront envoyés chez vous.

Personne seule -revenus mensuels	Redevance mensuelle
Inférieur ou égal au montant du minimum vieillesse et jusqu'à 711,30 €	5,95 €
De +711,30 € à 812,60 €	8,50 €
De + 812,60 € à 914,50 €	13,60 €
De + 914,50 € à 1016,00 €	16,95 €
De + 1016,00 € à 1219,25 €	19,90 €
De + 1219,25 € à 1422,80 €	22,80 €
De + 1422,80 € à 1625,90 €	30,10 €
De + 1625,90 €	34,30 €

Personne en Couple-Revenus mensuels	Redevance mensuelle
Inférieur ou égal au montant du minimum vieillesse et jusqu'à 1118,85 €	5,95 €
De + 1118,85 € à 1130,30 €	8,50 €
De 1130,30 € à 1321,15 €	13,60 €
De 1321,15 € à 1422,80 €	16,95 €
De 1422,80 € à 1625,80 €	19,90 €
De 1625,80 € à 1829,30 €	22,80 €
De 1829,30 € à 2439,20 €	30,10 €
De 2439,20 €	34,30 €

Porteo médical :

C'est un service de portage de médicaments à domicile par le facteur.
Il permet au pharmacien d'offrir à ses clients l'accès simplifié aux médicaments.
La pharmacie d'Ardes sur Couze adhère à ce service.

Numéro de téléphone : **04 73 71 80 16.**

HISTOIRE

Le 11 Novembre 1918

L'armistice de 1918 signé le 11 novembre marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.
Le cessez le feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts et d'invalides ou de mutilés.

En France, une **tombe du Soldat inconnu** a été installée sous l'arc de Triomphe à Paris le 11 novembre 1920.

Le monument aux morts d'Anzat le Luguët a été inauguré le **10 août 1923.**

La cérémonie du 11 novembre 2014 aura lieu à 11 h suivi d'un apéritif à la Mairie.



Les Templiers :

Compte rendu de la conférence du 25 Octobre à la chapelle du Luguët.

L'ordre du Temple était un ordre religieux et militaire issu de la chevalerie chrétienne du Moyen-Age, dont les membres furent appelés Templiers. Ils faisaient vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à la hiérarchie de l'ordre.

Cet ordre fut officiellement créé lors du concile de Troyes ouvert le 13 Janvier 1129 à partir d'une milice basée en Orient appelé « Les Pauvres chevaliers du Christ et du Temple de Salomon ». Il œuvra pendant les XII et XIII éme siècles à l'accompagnement et à la protection des pèlerins affluant d'occident depuis la reconquête de Jérusalem par les troupes chrétiennes de Godefroy de Bouillon en 1099 et à la défense des états Latins d'Orient. Il participa activement aux batailles qui eurent lieu en orient lors des différentes croisades ainsi qu'à la reconquête ibérique en occident.

Afin de mener à bien ses missions et notamment d'en assurer le financement, il constitua à travers l'Europe chrétienne et à partir de dons financiers (dons pour le Salut de l'âme ou la rémission des péchés), un réseau de monastères appelés commanderies. L'une des plus importantes en Auvergne était celle de Chanonat qui avait pour membre la commanderie Sainte Anne à côté de Saint Germain Lembron dont dépendait le Temple de Plaine Combe situé en contrebas de la ferme de La Fourney à côté d'Anzat le Luguët.

L'activité soutenue de l'ordre fit de celui-ci un interlocuteur financier privilégié des puissants de l'époque, les menant même à effectuer des transactions sans but lucratif avec certains rois ou à avoir la garde des trésors royaux. Après la perte définitive de la Terre Sainte consécutive au siège de St Jean d'Acre en 1291, l'ordre fut victime de la lutte entre la papauté (Boniface VIII) et le roi de France, Philippe Le Bel. Il fut dissout par le pape Clément V, le 13 Mars 1312, à la suite d'un procès en hérésie qui se conclua par la condamnation au bûcher de Jacques de Molay (grand maitre de l'Ordre) et de Geoffroy de Charnay.

La fin tragique de l'ordre mena à nombre de spéculations et de légendes sur son compte.

INFORMATIONS DIVERSES

✓ **Eclairage public :**

Fin de l'essai, retour pour la période hivernale à l'ancien système d'éclairage nocturne.

✓ **Coupure de vannes d'eau :**

En cas d'absence prolongée pour la saison hivernale, le syndicat des Eaux de Brioude fera la fermeture des vannes et ce gratuitement, un jour sera défini par le syndicat.

Il est demandé aux personnes intéressées de venir se signaler à la mairie.

- ✓ **Le banquet des chasseurs** n'aura pas lieu cette année. Les travaux de la salle polyvalente du bourg d'Anzat n'étant pas terminés.
- ✓ **Les travaux de la salle polyvalente :**
le bardage extérieur va bientôt être fini, l'électricité sera opérationnelle mercredi 29 octobre, le plombier termine l'installation des sanitaires, les abords devraient être faits avant les grands froids, ne restera plus que l'intervention du peintre et des employés municipaux pour peaufiner tout l'ensemble.
- ✓ **Trous en formation :** Les trous sur les routes de la commune seront rebouchés pendant le mois de Novembre avec de l'enrobé à froid.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Comme vous le savez, le **Dimanche 23 Novembre, à 10H30, à « Plaine de Guerre »** aura lieu le départ d'une course pédestre. Les coureurs traverseront les hameaux du Luguët, Anzat, Besse, Saroil, Lastauves, le Mazet : nous demandons que les chiens soient attachés pour éviter tout accident. Merci d'avance de la part de l'association sportive.







Les déchets, n'en faites plus des tonnes !
Ardes Communauté

Des composteurs collectifs sont installés dans votre village

(derrière la fontaine d'Anzat le luguët)

Vous pouvez y apporter vos déchets de cuisine

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir cet équipement géré par la commune et comprendre comment et pourquoi participer

le samedi 29 novembre 2014

de 15h00 à 17 h 00



Vous pourrez à cette occasion :

- Rencontrer un **guide composteur**,
- vous informer sur la technique de compostage,
- récupérer un seau de collecte pour vos déchets de cuisine
- Acheter un composteur individuels sur place

Contact :
Ardes Communauté
04 73 71 80 39

ARDES COMMUNAUTÉ NOVEMBRE 2014 - Puy-de-Dôme